



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS DE BOIS DE LA RÉGION DE QUÉBEC

Hôtel Travelodge Québec, le mardi 23 avril 2024

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Tous les producteurs de bois de la région de Québec sont invités.
Cependant, seuls les délégués pourront voter.

- 9 h** **Inscription des délégués ;**
- 9 h 30** 1. Mot de bienvenue par le président ;
2. Lecture et adoption de la procédure d'assemblée ;
3. Lecture de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour ;
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 23 avril 2023 ;
5. Message du président ;
6. Approbation du Rapport d'activité 2023 ;
7. Présentation et approbation du rapport financier au 31 décembre 2023 ;
8. Nomination d'un auditeur indépendant ;
9. Suivi négociation de conventions avec les scieurs ;
- 11 h** 10. Levée de l'assemblée.